

Résumé préparé par l'UICN (mars 1989) d'après la désignation d'origine soumise par le gouvernement de la Mauritanie. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du bureau et du comité.

### 1. SITUATION

Situé sur la côte atlantique de la Mauritanie, à 150km au sud-sud-est de Nouadhibou. La limite du parc s'étend le long du littoral, du cap Timiris, au sud, à la Pointe Minou, au nord, ainsi que sur une zone de hauts-fonds, parallèle à la côte. 19°21'-21°51'N; 16°00'-16°45'O. Le parc a une superficie totale de 1.200.000 ha, et le site de Ramsar, de 1.173.000 ha. Une réserve satellite séparée, de 200 ha, a été créée au nord du parc, à la pointe du cap Blanc, pour la conservation du phoque moine.

### 2. DONNEES JURIDIQUES

Cette région est le premier parc national du pays, créé en 1976 (inauguré en 1978 par Décret gouvernemental No 76147/PR). Une zone de 1.173.000 ha faisant partie du Banc d'Arguin a été inscrite sur la Liste des zones humides de Ramsar en 1982. La réserve satellite du cap Blanc a été ajoutée au parc ultérieurement.

### 3. IDENTIFICATION

Le Parc national du Banc d'Arguin est situé dans une région saharienne aride, avec des précipitations annuelles moyennes de 34 à 40mm, et des vents violents pouvant atteindre 8m/sec. Il englobe trois zones principales: une vaste étendue terrestre de basse altitude couvrant 600.000 ha, formée de dunes de sable et de zones désertiques; des aires côtières, couvertes de marais et de vasières et comprenant plusieurs îles (dont la plus grande, Tidra, a une superficie de 300 km<sup>2</sup>); et enfin, des eaux littorales peu profondes (à peine plus de 5m).

Le Parc du Banc d'Arguin abrite une grande diversité de biotopes, allant de vastes herbiers marins à une forêt de mangrove relictuelle, en passant par un désert quasi aride. La zone terrestre est dominée par une végétation de type saharien, avec une influence méditerranéenne. Parmi les arbres et arbustes, il faut citer: Acacia tortilis, Balanites aegyptiaca, Maerus crassifolia et Euphorbia balsamifera. Les dunes sont dominées par Stipagrostis pungens, Euphorbia balsamifera et Calligonum comosum. La forêt de palétuviers (Avicennia africana) couvre environ 1400 ha sur des bancs de boue émergents, et 1700 ha dans des baies faisant partie du continent. Les littoraux et les îles de nature sablonneuse présentent une végétation telle que Salsola baryosma, Salicornia senegalensis et Suaeda fruticosa. Les hauts-fonds abritent de vastes herbiers marins à Zostera noltii, Cymodocea nodosa et Halodule wrightii, ainsi que différentes algues marines.

Sur les quelque sept millions d'oiseaux qui utilisent la voie de migration atlantique, on estime que 30% environ passent l'hiver au Banc d'Arguin. 249 espèces d'oiseaux ont été enregistrées, représentant les domaines paléarctique et afro-tropical. Les oiseaux de rivage hivernants dépassent les deux millions, et comprennent des dizaines de milliers de Phoenicopterus ruber (flamant), Charadrius hiaticula (grand gravelot), Calidris canutus (bécasseau maubèche), Tringa totanus (chevalier gambette) et Limosa lapponica (barge rousse). Parmi les oiseaux nicheurs les plus intéressants, on notera le pélican blanc Pelecanus onocrotalus et des sous-espèces endémiques de spatules blanches Platalea leucorodia. Les mammifères présentant un intérêt particulier comprennent la gazelle dorcas Gazella dorcas (V). Le dauphin de Guinée Sousa teuszii, le dauphin à long bec Steno bredanensis et le dauphin de Risso Grampus griseus sont enregistrés régulièrement. On trouve une colonie d'une centaine de phoques moines Monachus monachus (E) dans la réserve du cap Blanc, près de Nouadhibou. Parmi les tortues nicheuses figurent la tortue verte Chelonia mydas (E), le caret Caretta caretta (V), la tortue à écaille Eretmochelys imbricata (E) et la tortue luth Dermochelys coriacea (E). Les poissons sont parmi les éléments les plus importants de la faune du parc, les hauts-fonds cotidaux constituant pour eux d'importants lieux de reproduction et de nourrissage des alevins.

Plusieurs îles abritent des sites archéologiques de la période néolithique et des vestiges de la civilisation Almoravide. La tribu des Imraguen, qui compte près de 600 membres, a conservé ses coutumes ancestrales et vit essentiellement de la pêche aux poissons migrateurs, pratiquée à l'aide de "lanches" à voile traditionnelles. Décrits pour la première fois au 15<sup>e</sup> siècle par des explorateurs portugais, les Imraguen pratiquent toujours cette fameuse pêche caractérisée par une collaboration symbiotique avec les dauphins, utilisés pour rabattre les bancs de mulets jaunes.

#### 4. ETAT DE PRESERVATION/CONSERVATION

Un Plan préliminaire de gestion a été publié en 1984 par le WWF et l'UICN, en collaboration avec le Royal Institute of Natural Sciences; un Plan complémentaire a été rédigé en 1987 (à l'instigation du Comité exécutif de la Fondation réuni à Paris), dont la mise en oeuvre est prévue pour la période de 1988 à 1992. La Fondation internationale du Parc national du Banc d'Arguin a par la suite été financée grâce à l'aide d'organisations internationales de conservation. Un plan de gestion séparé, portant sur la Réserve intégrale du phoque moine du cap Blanc, a été finalisé en 1986. L'Administration du parc met surtout l'accent sur les patrouilles de surveillance destinée à lutter contre la pêche illégale et les perturbations causées aux oiseaux d'eau nicheurs. D'autres projets émanant de l'Administration du parc visent à mieux intégrer les pêcheurs Imraguen à la politique de développement du parc, à les aider dans leur développement socio-économique, et à assurer le maintien de leurs coutumes ancestrales. Des postes de surveillance permanents permettent de contrôler l'accès au parc et sont également utilisés pour les activités de "monitoring" (surveillance continue). Des bases temporaires sont prévues à Oued Chibka. Parmi les autres activités envisagées figurent la création d'une patrouille de méharistes et le bornage du parc, de même qu'une collaboration avec les autorités sénégalaises responsables des parcs nationaux.

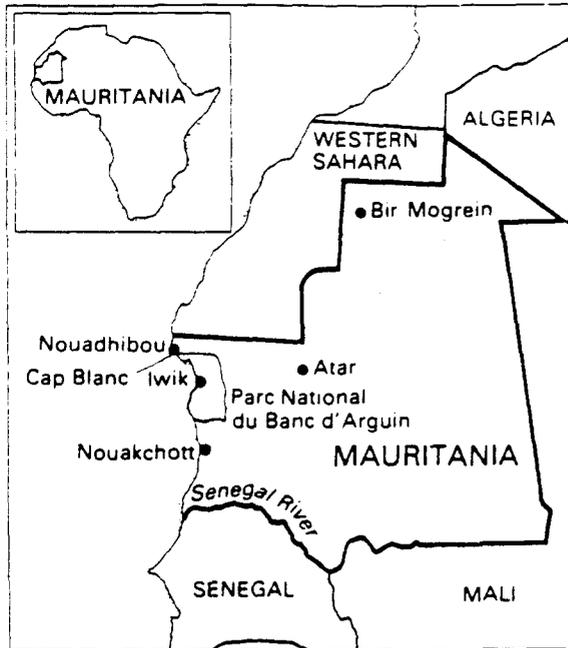
Depuis 1985, le WWF, l'UICN et le Gouvernement mauritanien oeuvrent de concert à la mise en oeuvre de plans de gestion pour la région du Banc d'Arguin, et en particulier pour la Réserve du phoque moine. Dans le cadre de ces activités, un certain nombre de recommandations, notamment l'application du plan, ont été proposées pour la prochaine étape de développement.

## 5. RAISONS JUSTIFIANT LA DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

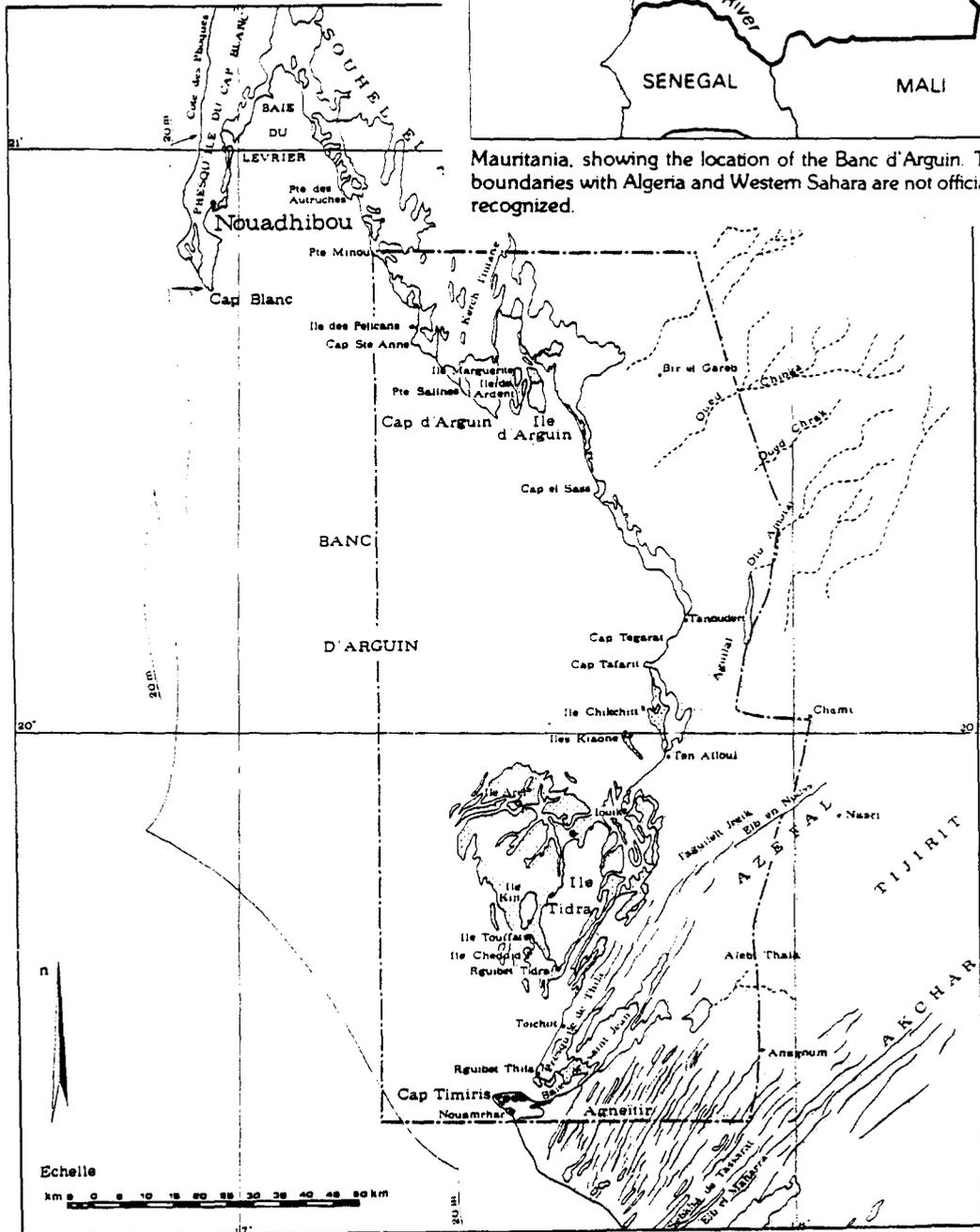
Pour justifier la désignation du Parc national du Banc d'Arguin en tant que bien du patrimoine mondial, le gouvernement de la Mauritanie a donné les raisons suivantes:

### b) Biens naturels

- (i) Exemple remarquable de l'interaction entre l'homme et son milieu naturel. Les Imraguen conservent leurs techniques de pêche ancestrales, notamment la collaboration symbiotique avec les dauphins.
- (iii) Exemples éminemment représentatifs des processus géologiques en cours. Le Banc d'Arguin est situé dans une zone de confluence entre deux courants (froid des Canaries et chaud de Guinée) qui apportent des matières organiques assurant le maintien d'un milieu marin et littoral suffisamment riche et diversifié pour entretenir d'importantes communautés de poissons, d'oiseaux et de mammifères marins.
- (iv) Zones abritant des communautés d'espèces rares ou menacées. Le parc abrite la seule, et peut-être la plus grande colonie viable de phoques moines (25% de la population mondiale). La zone littorale est l'une des principales zones humides côtières naturelles du monde. Des rapports indiquent qu'elle constitue l'habitat le plus important de l'Atlantique occidental pour les oiseaux nicheurs de l'Afrique de l'Ouest. Autres traits importants: les hauts-fonds tapissés d'herbiers marins qui, grâce à leurs conditions idéales, sont une aire de nourrissage des alevins de prime importance, et la présence de quatre espèces de tortues marines menacées.



Mauritania, showing the location of the Banc d'Arguin. The boundaries with Algeria and Western Sahara are not officially recognized.



- park boundaries
- high dunes
- wadis
- ▨ Zostera mudflats
- ▨ grassy steppe
- ▨ brush steppe
- mangrove
- ▨ sebkhas (dry mud)
- ▨ shallow water (5 m or less)
- National Park satellite reserve

506: PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN (MAURITANIE)

1. DOCUMENTATION

- (i) Fiches de données de l'UICN
- (ii) Littérature consultée: dossiers du projet UICN/WWF
- (iii) Consultations: personnel du parc, L. Hoffmann, P. Dugan, J. Vershuren, G. Sournia, M. Smart, W. Wolff
- (iv) Visite du site: J. Thorsell, C. Pomerleau. Avril 1989

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES

La province biogéographique du Sahel occidental, à laquelle appartient le Banc d'Arguin abrite 6 autres aires protégées, dont la superficie totale représente cependant moins de la moitié de celle du Banc d'Arguin, et dont aucune n'est littorale. Les éléments de comparaison du Parc du Banc d'Arguin ne sont toutefois pas de nature biogéographique, mais en rapport avec d'autres aires protégées importantes, présentant une combinaison de désert chaud et de traits littoraux. Celles-ci se trouvent dans d'autres régions du monde: Paracas (Pérou), Namib (Namibie) et Asir (Arabie saoudite). Asir possède des récifs coralliens et des mangroves, mais pas de vasières étendues comme celles typiques du Banc d'Arguin. Paracas et Namib sont similaires, étant situés à proximité de zones d'upwellings et jouent également un rôle important pour les oiseaux, les phoques et les tortues marines. Comparé à toutes les autres aires de la côte de l'Afrique de l'Ouest, le Banc d'Arguin est de loin la plus importante pour les oiseaux migrateurs, son seul concurrent direct étant l'archipel de Bijagos, en Guinée-Bissau, toutefois fréquenté par deux fois moins d'oiseaux, et dont le biotope est essentiellement constitué de mangrove. Parmi les autres aires importantes pour les quelque 7 millions d'échassiers migrateurs qui se déplacent entre l'Europe et l'Afrique, figurent les lagons de Merja Zerga et Khnifiss, au Maroc, qui n'accueillent cependant une population d'oiseaux ne représentant que 5% de celle du Banc d'Arguin. Une autre zone humide inscrite sur la Liste du patrimoine mondial est située dans la même province biogéographique: le Parc national du Djoudj, où des vasières riveraines entretiennent d'importants oiseaux migrateurs du Paléarctique, surtout des oiseaux d'eau. Il s'agit cependant d'une zone nettement moins étendue et sans traits marins.

En résumé, le Banc d'Arguin est unique à plusieurs titres:

- c'est le plus vaste parc national de toute l'Afrique de l'Ouest (nord du Zaïre);
- s'agissant d'un parc côtier, il est partagé de manière sensiblement égale entre un domaine terrestre et un domaine maritime;
- il constitue le principal habitat des oiseaux migrateurs et nicheurs de la voie de migration de l'Atlantique ouest, offrant l'un des spectacles ornithologiques les plus impressionnants du monde;

- la productivité biologique élevée de ses hauts-fonds, due à une zone d'upwelling océanique proche, rend prioritaire la protection du parc en tant que frayère et site de nourrisage des alevins de nombreuses espèces ichtyologiques;
- il abrite une partie de la principale population relictuelle viable de phoques moines de Méditerranée, ainsi que plusieurs espèces sahéliennes menacées telle la gazelle Dorcas;
- le caractère sauvage de la région, qui allie l'austérité du désert à la richesse biologique de la zone marine, résulte dans un paysage terrestre et marin exceptionnellement contrasté;
- les activités traditionnelles des pêcheurs Imarguen résidants ajoutent une dimension culturelle au cadre naturel.

### 3. INTEGRITE

Outre les valeurs intrinsèques du parc, le Banc d'Arguin bénéficie de deux atouts particuliers ayant trait à son intégrité. Premièrement, son administration relève directement de la Présidence du Gouvernement. Ce privilège spécial démontre bien l'importance accordée au parc par les Gouvernements mauritaniens successifs qui ont maintenu ce statut. Deuxièmement, le Banc d'Arguin est l'un des rares parcs (à part les Galapagos et Aldabra) à avoir établi sa propre Fondation. La Fondation internationale du Banc d'Arguin, créée en 1986 en vue de renforcer les efforts de conservation du gouvernement, s'est révélée particulièrement efficace jusqu'à ce jour en renforçant les activités de gestion sur le terrain. Le Conseil administratif apporte une assurance supplémentaire quant à l'intégrité du parc et quant à son intégration totale dans les Plans nationaux de développement. Ce Conseil été établi pour superviser les aspects généraux de la politique de développement du parc. Il se réunit régulièrement et regroupe de hauts fonctionnaires représentant les ministères des Finances, du Tourisme, de la Pêche, de la Culture, et du Développement rural.

Le parc est relativement bien équipé par rapport aux autres parcs africains. En 1988, le Gouvernement mauritarien lui a alloué un budget de fonctionnement de US\$ 225.000, et la CEE lui a accordé une aide complémentaire pour l'équipement, la formation et la construction d'un centre d'accueil au cap Blanc (200.000 Ecus). L'an dernier, le Ministère français de la Coopération lui a également versé FF 210.000 pour compléter la station de recherche d'Iwik, et le WWF a versé Frs. 50.000 pour équiper une nouvelle patrouille de surveillance composée de 8 méharistes. Le Gouvernement néerlandais a, lui aussi, appuyé plusieurs projets de recherche dans le parc. Des fonds supplémentaires sont nécessaires d'une part, pour l'achat d'une embarcation destinée à la surveillance de la zone marine et, d'autre part pour aider les Imraguen dans leur développement (réparation des lanches à voile traditionnelles, assistance médicale, et approvisionnement en eau). Le personnel du parc manque d'éléments qualifié mais ce problème fait actuellement l'objet d'une attention particulière. Une étude récente de la législation, par un consultant de la FAO note que le parc a été établi par décret et que son statut serait amélioré si ce décret était mué en ordonnance. Il existe trois documents différents d'aménagement qui prévoient un

développement organisé. Plusieurs dépliants d'information ont été produits, notamment une brochure sur le parc, et les limites continentales du parc ont été tracées. En 1988, moins d'une centaine de personnes ont visité le parc et des plans sont à l'examen afin que le développement touristique du parc se fasse de manière contrôlée.

La seule menace pesant sur le site serait des projets susceptibles d'altérer les méthodes traditionnelles de pêche artisanale dans le Banc d'Arguin. L'introduction de nouvelles technologies (p.ex. introduction de bateaux à moteur) et une augmentation des prises pourraient affecter et perturber gravement la vie avienne de la région. On constate déjà des signes de changement dans la vie traditionnelle des habitants du village du cap Timiris, dans le sud du parc, qui se tournent de plus en plus vers la commercialisation du poisson. En outre, une base militaire a été installée récemment dans cette région, entraînant une augmentation du trafic et des influences extérieures.

La nature rectiligne des limites du parc suggère qu'elles n'ont pas été fixées sur des bases écologiques mais qu'elles correspondent plutôt à des besoins administratifs. La limite orientale s'étend à l'intérieur d'une zone de désert, par endroit jusqu'à 50m, et constitue une large bande permettant de détourner les activités incompatibles avec la conservation du parc, telles que le rallye Paris-Dakar. Certaines modifications à la limite méridionale afin d'exclure le village du cap Timiris et la base militaire n'enlèveraient rien à la valeur du site désigné et pourraient éventuellement être envisagées. La limite marine forme, elle aussi, une ligne droite et traverse les hauts-fonds du Banc par le milieu. Il serait particulièrement justifié que toute la zone de hauts-fonds soit englobée dans le site, mais cela n'a pas encore été envisagé.

#### 4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

La réserve satellite actuelle de 200 ha située au cap Blanc, qui protège une partie de la colonie de phoques moines et est située à 33km du noyau du parc, constitue un problème qui mérite d'être approfondi. Premièrement, les limites de la réserve constituent l'habitat d'une dizaine des 100 phoques moines répertoriés dans la région, les autres utilisant la zone nord connue sous le nom de Côte des Phoques. Cela implique que le critère d'intégrité (iii) exigeant un espace suffisant pour assurer la continuité de l'espèce n'est pas satisfait. Deuxièmement, il n'est actuellement pas possible d'étendre la Réserve du cap Blanc au site de reproduction et à la nurserie de la Côte des Phoques, la frontière internationale de cette zone étant actuellement examinée par une commission des Nations Unies chargée de la question du Sahara espagnol.

#### 5. EVALUATION

Les traits du Banc d'Arguin satisfaisant aux critères du patrimoine mondial ressortent tout particulièrement lorsqu'on examine le parc en tant qu'habitat d'un nombre exceptionnel d'oiseaux. Les vastes étendues de vasières du parc abritent plus de deux millions d'oiseaux limicoles migrateurs provenant du Nord de l'Europe, de la Sibérie et du Groenland. Le climat tempéré de la région et l'absence de perturbations dues à l'homme font du parc l'un des sites les plus importants du monde pour ces espèces. La population d'oiseaux nicheurs du parc est aussi remarquable en terme de diversité et de nombre. Entre 25.000 et 40.000 couples appartenant à 15 espèces constituent l'une des plus grande colonies d'oiseaux d'eau de l'Afrique de l'Ouest. Le parc joue un

rôle de protection particulièrement crucial pour les oiseaux, notamment ceux pour lesquels il représente la principale aire de reproduction (p.ex. spatules et sternes hansel). Par ses lits d'algues marins et ses invertébrés, ses poissons et ses myriades d'autres espèces de la chaîne alimentaire, le Banc d'Arguin satisfait sans conteste au critère (iv) d'habitat important pour les espèces.

Le parc satisfait également au critère (ii) en constituant un site classique pour l'étude des processus biologiques typiques des zones tropicales côtières situées entre une zone désertique et une zone d'upwelling océanique.

Il est moins évident de savoir si le parc mérite d'être inscrit sur la base du critère (iii), combinaison exceptionnelle de traits naturels et culturels. Les changements de la vie traditionnelle des Imarguen du cap Timiris (voir ci-dessus, par. 3) laissent à penser que la survivance des techniques de pêche traditionnelles, du moins dans cette communauté, n'est pas garantie. Il faut également reconnaître que cette région est située à la limite du part et constitue une anomalie par rapport aux villages, plus petits et plus traditionnels, situés vers l'intérieur. L'UICN suggère qu'une décision sur l'utilisation de ce critère dans ce cas précis soit différée jusqu'à ce que l'on puisse approfondir le développement futur des communautés Imarguen.

#### 6. RECOMMANDATION

Le Parc national du Banc d'Arguin devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, sur la base des critères (ii) et (iv). En conséquence, le Bureau a recommandé que le Comité inscrive ce site sur la Liste du patrimoine mondial en excluant la réserve satellite du Cap Blanc dont l'intégration ne pourra être envisagée qu'après résolution de la question des limites et lorsque la partie de la Côte des Phoques pourra être incluse. Le Bureau a également recommandé aux autorités mauritaniennes d'adopter la recommandation de l'étude de la FAO sur la législation protégeant le parc et d'accroître leurs efforts de recherche sur la situation culturelle et socio-économique de la population locale (Imraguen) vivant dans le parc.

